

Demande d'Occupation du Domaine Public (hors travaux, stationnement et rue barrée)

**Le présent formulaire doit impérativement être envoyé ou déposé, en Mairie,
3 semaines avant la manifestation**

*Le détail des tarifs est disponible sur le site internet de la Ville (www.ville-oullins.fr), cf. Délibération n°20161221_9 du 21/12/2016.
Les associations sont exonérées.*

Le Demandeur

Statut du demandeur (particulier, association, entreprise...) :

Représenté par :

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

N° Siret (si concerné) :

La Manifestation

Nature de l'occupation (stand, table de presse, spectacle ...) :

Date et horaire de début :

Date et horaire de fin :

Dimensions de l'emplacement souhaitées :

Lieu précis de la manifestation :

Buvette souhaitée (sous réserve du lieu de l'occupation) : oui non

Détail de la buvette

L'autorisation ne peut concerner que les boissons du troisième groupe, ainsi définis à l'article L.3321-1 du Code de la Santé publique : 3° groupe (sous conditions) : boissons fermentés non distillées et vins doux naturels : vin, bière, cidre, poiré, hydromel, auxquelles sont joints les vins doux naturels, ainsi que les crèmes de cassis, et les jus de fruits ou de légumes fermentés comportant de 1, 2 à 3 degrés d'alcool, vins de liqueur, apéritifs à base de vin et liqueurs de fraises de framboises, cassis ou cerises, ne titrant pas plus de 18 degrés d'alcool pur.

Pièces jointre

- Photocopie de la pièce d'identité du demandeur ou de son représentant
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Extrait Kbis (si concerné)

Fait à :

Signature du demandeur :

Le :